

réglementation et de décharge, etc. Il faudra installer ces appareils avant que l'eau soit introduite dans le canal au mois d'avril. Il est impossible de dire la quantité de travail que ces hommes devront faire, car, s'il devenait nécessaire, afin que les coursiers puissent être aménagés à temps, de congédier les charpentiers, il faudrait employer d'autres mécaniciens.

3. Le reliquat du crédit pour réparations, le 31 décembre 1909, était de \$10,535.41, et non de \$22,907.78, comme il est dit dans la question. On ne paiera pas de bois de charpente ou de construction à même ce reliquat.

4. Approximativement comme suit:

Charpentiers.. . . . .	\$2,300
Ateliers des mécaniciens ..	2,000
Forge.. . . . .	600
Journaliers.. . . . .	3,100

Total . . . . . \$8,800

La balance, soit \$1,735.41 sera employée à l'achat de fontes de fer, d'acier et de laiton, de boulons, d'écrans, d'outils, etc.

Le ministère n'a reçu aucune plainte au sujet du traitement des charpentiers sur le canal Lachine, sous la surveillance de Denis O'Brien.

**REPRESENTATION DE LA NOUVELLE-ECOSSE.**

M. JAMESON demande:

1. Des représentations ont-elles été faites au gouvernement fédéral par le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse ou par quelque personne en son nom dans le but d'obtenir une modification de l'acte de l'Amérique britannique du Nord par laquelle la représentation de ladite province en cette Chambre pourrait être maintenue par cette province?

2. Dans l'affirmative, quand ces représentations ont-elles été faites, et quelle décision a été prise à ce sujet?

Le très hon. sir WILFRID LAURIER (premier ministre): Il n'y a pas eu de représentations par écrit, mais le sujet a été discuté entre les ministres fédéraux et provinciaux.

**APPROVISIONNEMENT DE BOITTE.**

M. JAMESON demande:

Des plaintes ont-elles été adressées au ministre de la Marine et des Pêcheries au sujet des difficultés que rencontrent les navires de pêche canadiens pour se procurer de la boîte dans la baie de Fundy à raison du monopole exercé pratiquement par les empaqueteurs de sardine américains par l'achat du hareng pris dans des rets tendus dans les eaux contiguës au comté de Charlotte (N.-B.)? Dans l'affirmative, quelles mesures le ministre se propose-t-il de prendre pour remédier à cet état de choses, et quand les prendra-t-il?

Le très hon. sir WILFRID LAURIER (premier ministre): Oui; mais l'enquête n'a pas démontré que les pêcheurs canadiens aient eu la moindre difficulté à se

procurer de la boîte aux prix payés alors aux pêcheurs par les acheteurs de sardines.

**"FARM WEEDS".**

M. FOSTER demande:

Quel montant a été payé pour la préparation et l'impression de chaque édition de la brochure intitulée "Farm Weeds", publiée par le département de l'Agriculture, quel nombre d'exemplaires de chaque édition a été publié, par qui l'impression a-t-elle été faite et de quelle manière a été distribuée chaque édition?

**REMORQUEUR 'INDUSTRY'**

L'hon. SYDNEY FISHER (ministre de l'Agriculture):

*Première édition.*

Somme payée pour rédaction....	\$ 116 95
" " " " impression....	26,770 49

26,887 44

Exemplaires publiés en anglais....	20,000
" " " " français....	5,000

Imprimé par la "Toronto Lithographing Company" (par l'entremise de l'imprimeur du roi). On en a distribué gratuitement aux bibliothèques publiques, aux maisons d'éducation et aux sociétés d'agriculture. On en a donné trois exemplaires à chaque membre du Sénat et de la Chambre des communes. Naturellement la somme payée pour la rédaction est en dehors des appointements des employés permanents du ministère qui ont été occupés à ce travail. Le coût du travail de ces employés n'a pas été retranché de leur travail ordinaire.

*Deuxième édition.*

Pas encore complète. Mortimer et Cie, d'Ottawa, (par l'entremise de l'imprimeur du roi) ont été chargés d'en imprimer 12,000 exemplaires en anglais et 3,000 exemplaires en français. La distribution en sera faite par le surintendant de la papeterie, à raison de \$1 l'exemplaire.

Distribution gratuite aux bibliothèques publiques, universités et collèges d'agriculture. Trois exemplaires donnés ou devant être donnés à chaque membre du Sénat et de la Chambre des communes.

Somme payée pour préparation..	\$ 362 58
" " " " impression à	13,390 60
compte sur 10,000 exemplaires..	

Total . . . . . \$14,353 18

L'hon. M. FOSTER: Le ministre a-t-il des chiffres quant à l'entreprise de l'impression de toute l'édition?

L'hon. M. FISHER: Non. Je crois qu'on l'imprime à tant de l'exemplaire. Ce n'est pas pour une somme ronde.

L'hon. M. FOSTER: C'est seulement ce qui a été payé jusqu'à cette date?